



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cathy Clerbaux, *Présidente* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Alain Wiard, Anne Depuydt, Cécile Van Hecke, Tristan Roberti, Jean-Manuel Cisey, Benoît Thielemans, Jan Verbeke, *Échevin(e)s* ;
José Stienlet, Philippe Desprez, Martine Payfa, Véronique Wyffels, Guillebert de Fauconval, Didier Charpentier, Jos Bertrand, Michel Kutendakana, David Leisterh, Michel Colson, Anne Spaak-Jeanmart, Hugo Périlleux-Sanchez, Dominique Buyens, Odile Bury, Roland Maelbergh,
Conseillers ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Jean-Marie Vercauteren, Martine Spitaels, Sandra Ferretti, *Conseillers*.

Séance du 17.04.18

#Objet : Convention d'occupation précaire relative aux antennes GSM ORANGE BELGIUM sur l'Eglise Saint-Hubert.#

Séance publique

Le Conseil,

Considérant que la Commune et MOBISTAR (actuellement ORANGE BELGIUM) ont conclu une convention signée le 10 novembre 1999 en vue de l'installation et de l'exploitation d'un système d'antenne GSM sur l'église Saint-Hubert située Jagersveld 6 à 1170 Bruxelles;

Attendu que la convention est venue à échéance le 31 août 2017;

Que la Commune a signé un compromis de vente de l'église en date du 21 décembre 2016;

Vu que les parties souhaitent le maintien des installations jusqu'à la signature de l'acte authentique de vente et ce, aux mêmes conditions financières;

Vu qu'il convient de conclure une convention d'occupation précaire à cet effet;

Vu le projet de convention annexé;

Vu l'article 117 de la Nouvelle Loi Communale;

Sur proposition du Collège échevinal;

Décide :

D'approuver le projet de convention d'occupation précaire entre la Commune et ORANGE BELGIUM.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

24 votants : 24 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cathy Clerbaux

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 18 avril 2018

Le Secrétaire communal,

L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon

Alain Wiard